

BAROMETRE FRANCECLAT-SOCIETE 5 : DECEMBRE 2015

Les ventes **tous produits d'horlogerie-bijouterie** ont terminé l'année 2015 sur une note positive (+1%) selon le baromètre Francéclat-Société 5 du mois de décembre, avec une progression de 2% sur l'ensemble de l'année.

Cette hausse a profité aux ventes de **montres** tant en volume (+1%) qu'en termes de valeur (+2%). Autre secteur à avoir bénéficié de ce dynamisme : les **bijoux en argent, plaqué or, acier et non précieux** dont les ventes ont progressé de 1% en unités et de 2% en valeur. La situation est en re-

vanche plus contrastée pour les ventes de **bijoux en or tous titres** : -3% en volume et +1% en valeur.

En ce qui concerne les **réseaux de distribution**, si les points de vente spécialisés en ville (grands magasins inclus) et en centres commerciaux ont vu leur chiffre d'affaires augmenter respectivement de 3% et 2%, il n'en a pas été de même pour les grandes surfaces (-9%). Quant aux bijouteries fantaisie, elles ont enregistré pour la première fois depuis plusieurs mois un léger fléchissement de leurs ventes : -1%.

NORMALISATION

La commission de normalisation horlogère s'est réunie le 14 janvier dernier sous la présidence de M. Patrice Besnard, dans les locaux du département technique du Comité Francéclat (Cetehor), à Besançon.

Normes internationales et française

Les participants ont été informés de l'état d'avancement du projet de révision de la norme **ISO 6425 – Montres de plongée** soumis à consultation jusqu'en décembre

2015. Les commentaires recueillis durant cette phase ont été présentés en vue de la prochaine réunion de l'ISO/TC 114, à Bâle. Quant aux conclusions des essais portant sur la corrosion des montres de plongée, elles ont fait l'objet de la part de la commission d'une demande d'essais complémentaires. En outre, la commission s'est interrogée sur l'idée de faire une norme spécifique aux montres utilisées en saturation dont les applications sont très différentes d'un usage normal de plongée.

>>>

NORMALISATION (SUITE)

La commission a ensuite examiné la question des matériaux durs, en particulier suite à une consultation de l'ISO au niveau des essais et critères à retenir.

Les membres de la commission ont également pris connaissance du **premier document de travail ISO/WD 14368-3 concernant les revêtements PVD déposés sur les verres de montres**, nouveau sujet soumis à consultation jusqu'au 21 février 2016. Le document porte notamment sur le domaine d'application et les essais qui pourraient caractériser ce type de revêtement. Il a été confirmé la nécessité d'inclure les revêtements décoratifs en plus des traitements anti-reflet.

La question de la révision de la norme **ISO 764 Montres antimagnétiques** demandée par la Suisse a également été abordée. En mai dernier, faute de consensus sur ce sujet, le comité ISO TC 114 avait accepté l'organisation d'une consultation sur l'opportunité d'une telle révision. La consultation auprès des fabricants de montres a permis à la commission de normalisation horlogère française d'émettre un avis favorable à cette révision.

D'autres sujets ont fait l'objet de discussion :

- le vote concernant la révision de la norme **ISO/FDIS 1413 – Montres résistant aux chocs** qui doit s'achever le 7 février prochain ;

- le projet de norme **NF S84-050** relatif aux ajustements des aiguillages ;

- aucune demande de révision n'a été formulée lors de l'examen systématique des normes suivantes :

○ **ISO 3160-1 Boîtes de montres et leurs accessoires - Revêtements d'alliage d'or – Partie 1 : Exigences générales,**

○ **ISO 3765 - Montres-bracelets - Dimensions de raccordement des bracelets aux boîtes,**

○ **ISO 9701 Montres-bracelets et montres de poche - Diamètres d'ajustement des aiguilles d'heures, de minutes et de secondes ;**

- la norme **ISO 22810 Montres étanches** a fait l'objet d'une demande de révision de la part de la Suisse et de l'Allemagne. Cette dernière a en effet indiqué que la description de certains tests ne correspondait pas à l'utilisation des appareillages actuellement utilisés et la Suisse souhaite revoir le test de condensation.

Montre connectée

Les membres de la commission ont également échangé sur la définition de la montre connectée qui pourra être proposée pour l'introduire dans la norme ISO relative aux définitions technico-commerciales du vocabulaire horloger.■

Lu sur www.lesechos.fr (21/01/2016)

De nouvelles mesures pour lutter contre les retards de paiement entre entreprises

[HTTP://BUSINESS.LESECHOS.FR/ENTREPRENEURS/TRESORERIE/DE-NOUVELLES-MESURES-POUR-LUTTER-CONTRE-LES-RETARDS-DE-PAIEMENT-ENTRE-ENTREPRISES-206153.PHP](http://business.lesechos.fr/entrepreneurs/tresorerie/de-nouvelles-mesures-pour-lutter-contre-les-retards-de-paiement-entre-entreprises-206153.php)

Lu sur www.lemonde.fr (16/01/2016)

De l'usine au dressing, la mode se passe d'intermédiaire

http://www.lemonde.fr/m-mode/article/2016/01/15/de-l-usine-au-dressing-la-mode-se-passe-d-intermediaire_4848109_4497335.html

Lu sur www.letemps.ch (18/01/2016)

Comment Piaget suit la clientèle chinoise

<https://www.letemps.ch/economie/2016/01/18/piaget-suit-clientele-chinoise>